

CONSULTATION DES ENTREPRISES

Objet de la consultation : CAPTATION LIVE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PAUL
DE SEPTEMBRE 2021 À JUILLET 2022

N° de Lot	Désignation des lots
1	Captation et enregistrement live du Conseil Municipal

Description des prestations :

Il est demandé au prestataire d'assurer la captation vidéo du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Paul, aux dates qui lui seront communiquées, et permettre la diffusion en HD, en direct live sur les différents réseaux de la Ville. (Site, Facebook, Instagram, You Tube)

Le prestataire doit être équipé d'au moins 4 caméras, dont 1 caméra mobile, pour permettre la prise diverse de l'assemblée.

En vue de la délocalisation fréquente du Conseil Municipal de la Ville, le prestataire devra disposer de sa propre connexion 4G. Étant donné le contexte sanitaire actuel, lié à la Covid-19, les séances du Conseil Municipal se déroulent au Gymnase du Centre de Saint-Paul. Si le contexte sanitaire évolue favorablement, le Conseil Municipal sera à nouveau organisé en salle du CM à l'Hôtel de Ville.

En cas de force majeure ou d'imprévu empêchant la retransmission live du Conseil Municipal (aléas climatiques, incidents techniques, suspension du Conseil,...), le prestataire devra être à même de capter et d'enregistrer en HD la séance du CM afin de le diffuser ultérieurement sur les réseaux de la Ville de Saint-Paul.

De plus, le prestataire devra faire preuve de disponibilité, et de réactivité, en fonction des demandes de la collectivité, ainsi que pour le respect des délais imposés. L'enregistrement du CM devra être remis à la collectivité à J+1 du Conseil.

Nature de la consultation : Services

Lieu de captation : Territoire de Saint-Paul

Livraison : Mensuel

Budget : 25 000 €

Imputation budgétaire : 6288 023

Critères de sélection :

- 1) **Qualité technique**
 - Qualité de réalisation de vidéos
 - Moyens techniques utilisés
- 2) **Prix**
- 3) **Délais**

Critères d'analyse des offres

Afin de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse conformément à l'article R.2152-7 du CCP, le jugement sera effectué à partir des critères pondérés suivants :

	critères	100%
1.	Qualité technique	45 %
2.	Prix	40 %
3.	Délais	15 %

En cas d'absence de fiches techniques, le critère « qualité technique » ne pourra être apprécié, l'offre sera considérée comme incomplète et irrégulière.

La méthode de calcul est décrite en annexe II du présent Règlement de Consultation.

Date limite de réception de l'offre :

Le Mercredi 11 août 2021 à 12h heure locale (Ile de la Réunion)

L'offre est à retourner au Service Communication par mail, à l'adresse suivante :
annesophie.maillot@mairie-saintpaul.fr

Présentation de la demande de paiement :

Le paiement des prestations est exigible sur présentation de la facture, après constatation du service fait.

Les factures afférentes au paiement seront établies en un seul original et deux copies portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

1. le nom et l'adresse du créancier
2. le numéro bancaire ou postal à créditer
3. la référence et le numéro de bon de commande et/ou la demande d'intervention
4. le détail des prestations effectuées
5. le montant hors taxe du service en question éventuellement ajustée ou remis à jour
6. le prix des prestations accessoires
7. le taux et le montant de la TVA
8. le montant total des prestations livrées et exécutées
9. la date de facturation

IMPORTANT : OBLIGATION DE DEMATERIALISATION DES FACTURES A DESTINATION DU SECTEUR PUBLIC

A compter du 1^{er} janvier 2020, il est obligatoire d'adresser sous forme électronique les factures destinées aux administrations publiques, au travers de la plateforme Chorus Pro : <https://chorus-pro.gouv.fr>

Merci de faire apparaître cotre IBAN sur la facture, ainsi que le rappel des informations mentionnées en en-tête.

Les prestations objet de la présente consultation seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique.

Le candidat doit compléter, dater et signer les présents documents et les retourner à la Collectivité.

DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Dispositions générales

Captation du Conseil Municipal destinée à être diffusée sur les réseaux sociaux de la Ville de Saint-Paul. (Site, Page Facebook/Instagram, Compte You Tube)

Contenu du prix

Le prix comprend la fourniture et la livraison de :

N° de Lot	Désignation du lot	Désignation des articles du lot	Quantité
1	Captation live et enregistrement du Conseil Municipal	Retransmission Facebook live du CM en multicam HD	1
		Appareil de production de Broadcast (Micro HF, Régie complète, Lumière,...)	1
		Enregistrement en HD	1
		Connexion 4G	1
		Caméra mobile	1
		Création d'une charte visuelle et déclinaison habillage vidéo	1
		Création générique	1
		Interviews possibles	-
		Imprévus	-

Les prestations comprennent la livraison sur site (territoire de Saint-Paul).

ACTE D'ENGAGEMENT

Objet du marché : CAPTATION LIVE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT PAUL DE SEPTEMBRE 2021 À JUILLET 2022

Cet acte d'engagement correspond à la solution de base de la consultation.

Le prix s'entend « prix des fournitures livrées et opérationnelles ».

	Désignation des articles du lot	Quantité	Prix H.T	TVA	Prix TTC
Lot n°1	Retransmission Facebook live du CM en multicam HD	1€ %€
	Appareil de production de Broadcast (Micro HF, Régie complète, Lumière,...)	1€ %€
	Enregistrement en HD	1€ %€
	Connexion 4G	1€ %€
	Caméra mobile	1€ %€
	Création d'une charte visuelle et déclinaison habillage vidéo	1€ %€
	Création générique	1€ %€
	Interviews possibles	-€ %€
	Imprévus	-€ %€
					Total TTC

Je soussigné(e) Mr ou Mme (nom et prénom)

.....
Agissant pour le compte de la société

.....
Adresse Siège social

.....
Numéro de téléphone et fax :

.....
Numéro d'identification

S.I.R.E.T.....

Numéro d'identification au RCS...

.....
Je m'engage conformément au Code de la Commande Publique et aux stipulations du «CCAG Fournitures Courantes et Services à exécuter les prestations précédemment définies.

Je certifie sur l'honneur de ne pas tomber sous le coup d'aucune interdiction découlant du Code de la Commande Publique et que les prestations ci-dessus seront réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard du Code du Travail.

Je joins obligatoirement à l'appui de ma proposition les certificats fiscaux et sociaux à jour de ma société datant de moins de 6 mois, mon assurance civile professionnelle pour l'année en cours, ainsi qu'un extrait K.bis datant de moins de 6 mois.

Fait en un seul original

Fait à, le

Le fournisseur (cachet et signature)

(Mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Annexe II: Jugement des offres - Méthode de calcul commune à tous les lots

Pondération des critères

1.	Valeur Technique	45 %
1.1	Qualité des fournitures inscrites à l'Offre Indicative, basée sur les fiches techniques et la documentation fournie	45 %
2.	Prix	40 %
2.1	Montant du Devis Type (prestations inscrites au BPU)	40 %
3.	Délais	15 %
3.1	Délais de livraison de l'enregistrement vidéo en cas de force majeure	7,5 %
3.2	Délais de livraison : disponibilité du prestataire	7,5 %

Chaque candidat se voit attribuer des points (maxi = 100 points).

Les candidats seront classés par ordre décroissant du nombre de points